

ANNEXE 3 – PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



Photo 1 (14/11/16)



Photo 2 (14/11/16)



Photo 3 (14/11/16)



Photo 4 (05/04/17)



Photo 5 (05/04/17)



Photo 6 (05/04/17)

ANNEXE 3 – PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



Vue éloignée et localisation cartographique des prises de vue

AGGLOMERATION CLISSON SEVRE ET MAINE

COMMUNE DE REMOUILLE
Réhabilitation / extension
de la déchetterie

Plan de l'existant

AFFAIRE N° 4-51-2161 DATE 20.03.2017 DESSIN BLG VÉRIFIE BLG

| INDICES | DATES | D | MODIFICATIONS |
|---------|-------|---|---------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

MAITRE D'OUVRAGE:



ARCHITECTE DU PROJET:

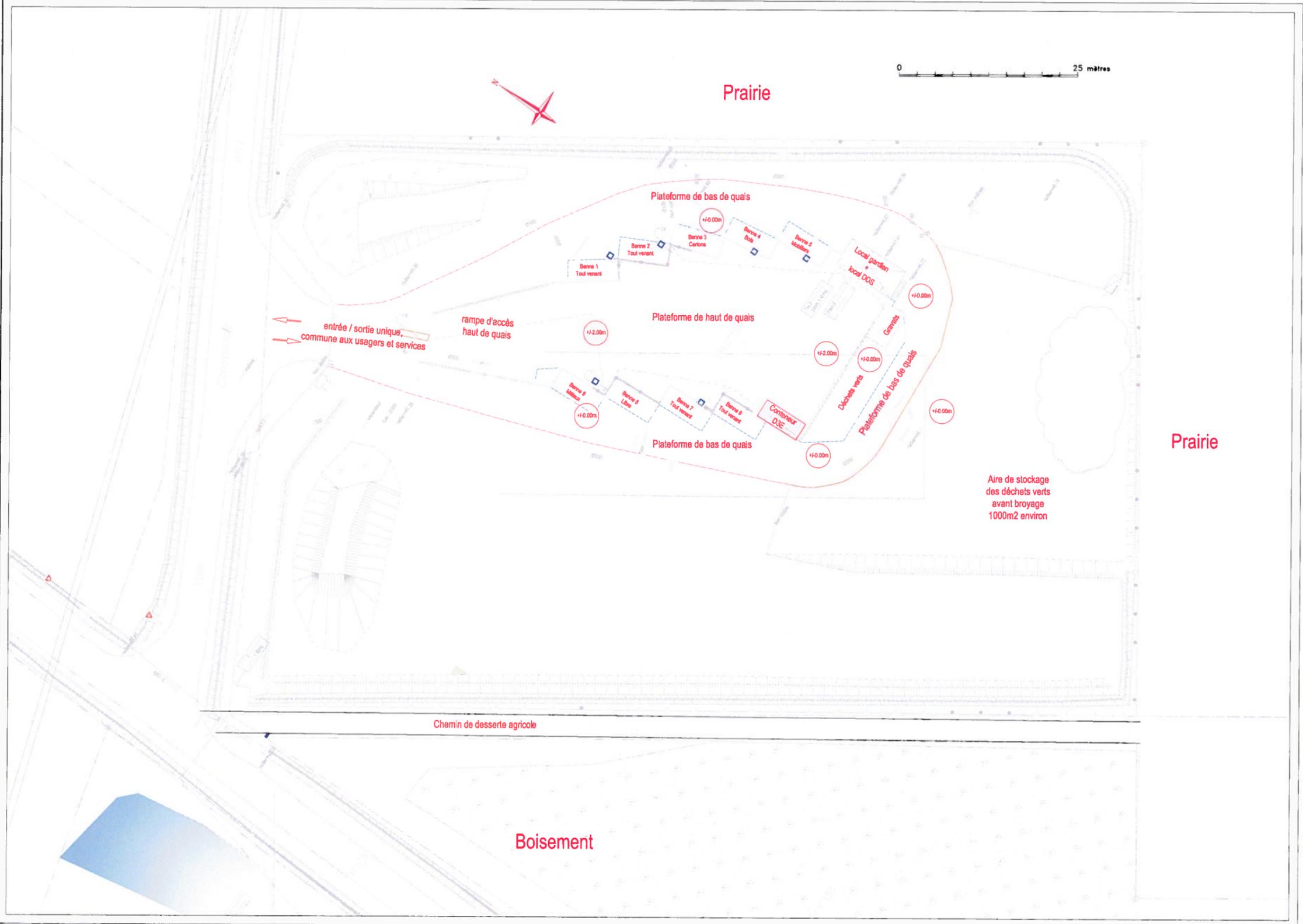


MAITRE D'OUVRAGE - BE YSD:



PLAN N°
N°00
ECH: 1/250

Créé de l'Entrepreneur



0 25 mètres

Prairie

Prairie

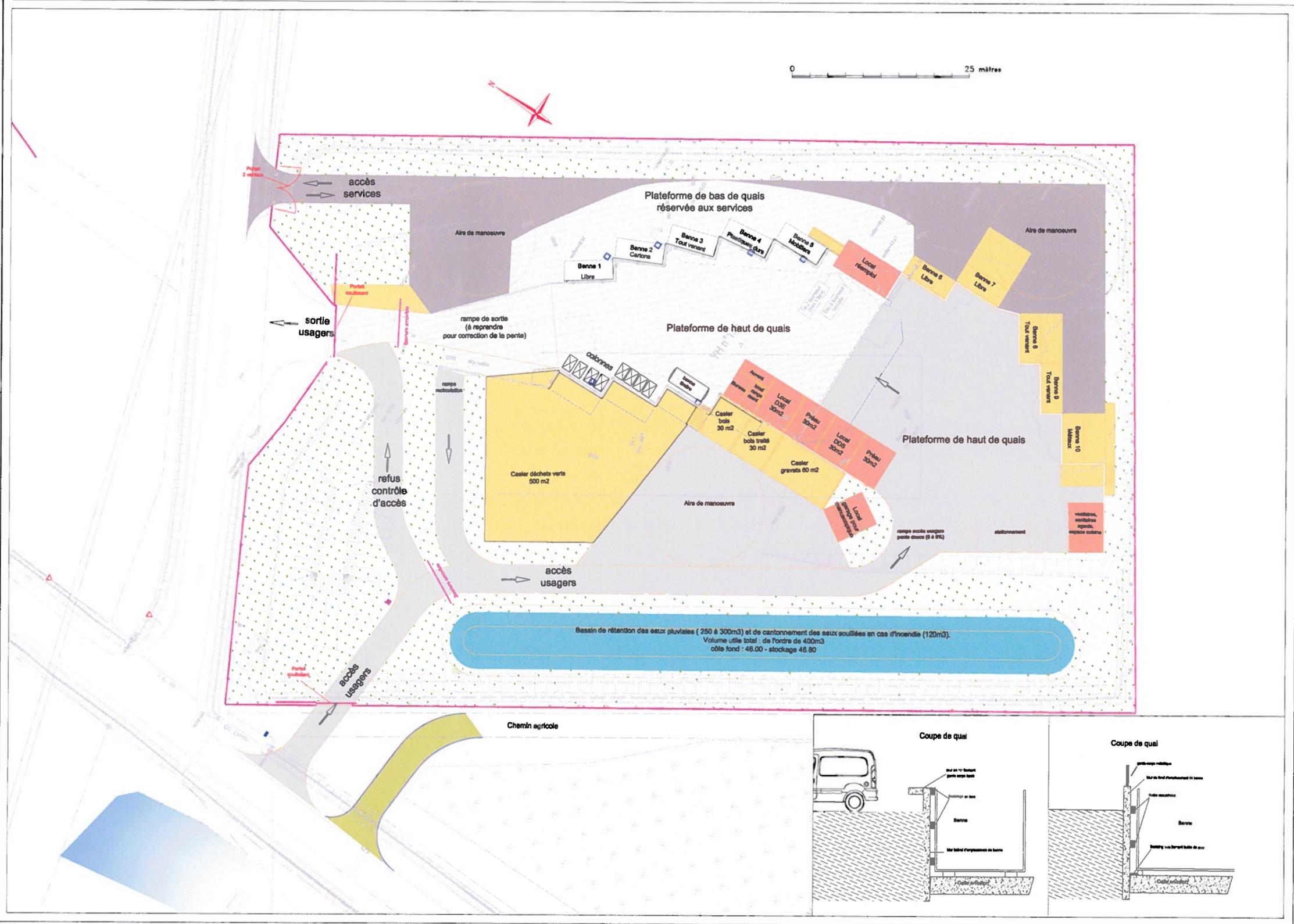
Aire de stockage
des déchets verts
avant broyage
1000m2 environ

Chemin de desserte agricole

Boisement

LEGENDE

-  Voie réservée aux services à créer
-  Voie usagers à créer
-  Dallage en béton à créer
-  Accès chemin agricole à créer
-  Espaces verts
-  Voirie existante - réfection du revêtement



AVANT-PROJET

AGGLOMERATION CLISSON SEVRE ET MAINE

COMMUNE DE REMOUILLE
Réhabilitation / extension
de la déchetterie

Plan des revêtements

AFFAIRE N° 4.81.3151 DATE 20.03.2017 DESSIN BLO VERIFIE BLO

| INDICES | DATES | D | MODIFICATIONS |
|---------|------------|-----|--------------------------------------|
| A | 05.07.2017 | BLO | Mise à jour pour dossier PO et ICIPE |

MAITRE D'OUVRAGE:



ARCHITECTE DU PROJET:



MAITRE D'OEUVRE - BE VRD:

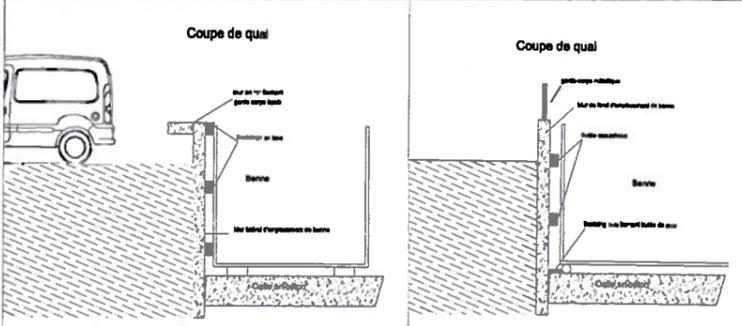


ARTELIA
A AVENUE DE THAMASSIGNY - 49100
49100 SEVRES - FRANCE
TEL. 02 47 81 61 00

PLAN N°
N°01
ECH: 1/250

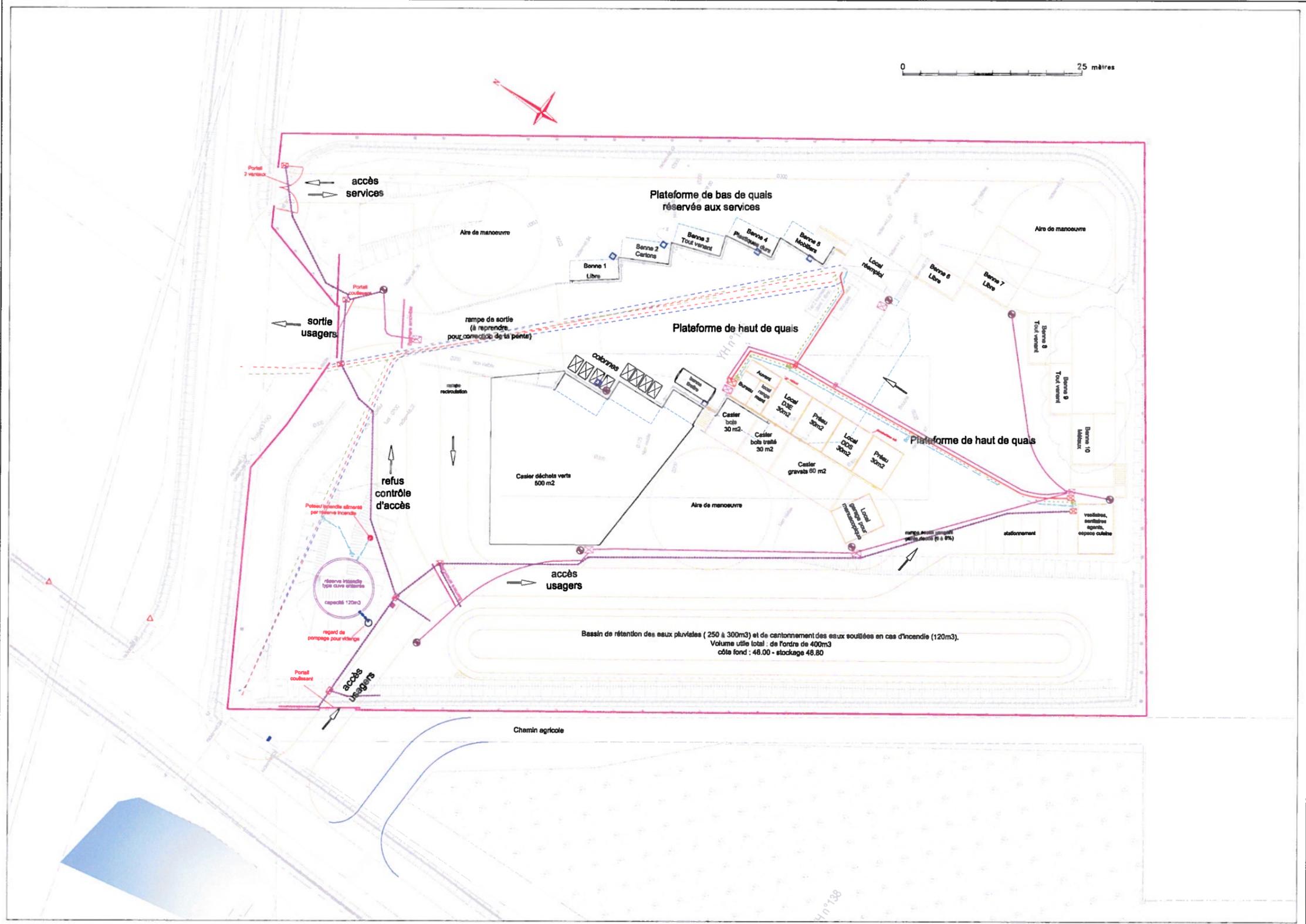
Date de l'impression:

Plan:



LEGENDE RESEAUX SOUPLES

- Distribution électrique
- - - Alimentation téléphonique (2 Ø42 / 45)
- - - Alimentation et desserte eau potable
- - - Alimentation éclairage
- EPU : câble sous fourreau Ø63 + cabling cuivre nu
- - - Fourreaux en attente (contrôle d'accès et vidéosurveillance)
- Borne eau / électricité
- Mat d'éclairage



AGGLOMERATION CLISSON SEVRE ET MAINE

COMMUNE DE REMOUILLE
*Réhabilitation / extension
 de la déchetterie*

Plan des réseaux souples

AFFAIRE N° 4.51.3151 DATE 20.03.2017 DESSIN BLO VÉRIFIÉ BLO

| INDICES | DATES | D | MODIFICATIONS |
|---------|------------|-----|-------------------------------------|
| A | 20.07.2017 | BLO | Mise à jour pour cotation PC et ICP |

MAITRE D'OUVRAGE



ARCHITECTE DU PROJET



MAITRE D'OUVRAGE SE VRO



PLAN N°
N°02
 ECH: 1/250

Date de Révision: Plan

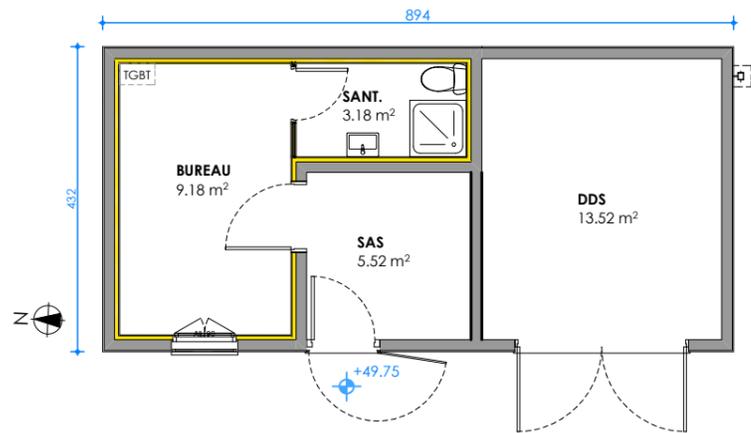


Emprise de la future déchèterie
Abords de 100 m

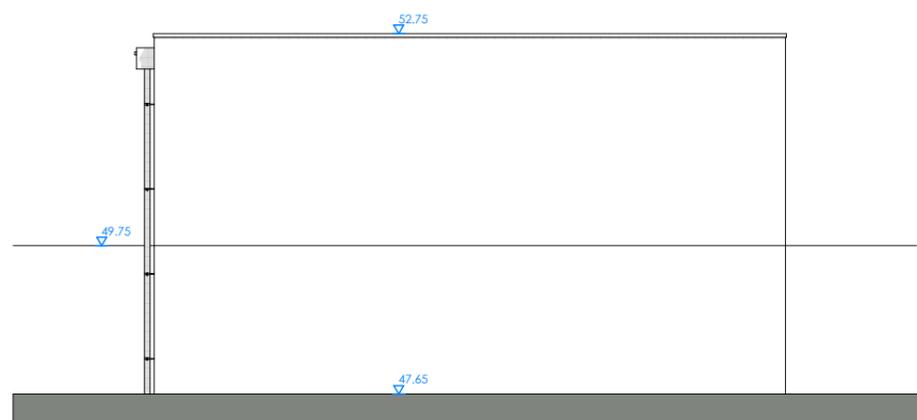
C.C. DE LA VALLEE DE CLISSON

**RÉHABILITATION/EXTENSION DE LA
DÉCHETERIE**

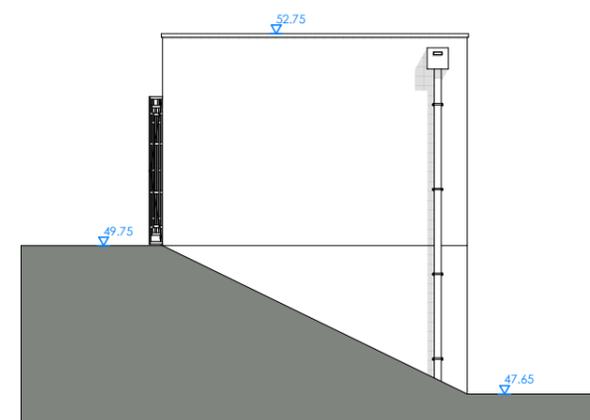
#Adresse site 1 - 44140 REMOILLÉ



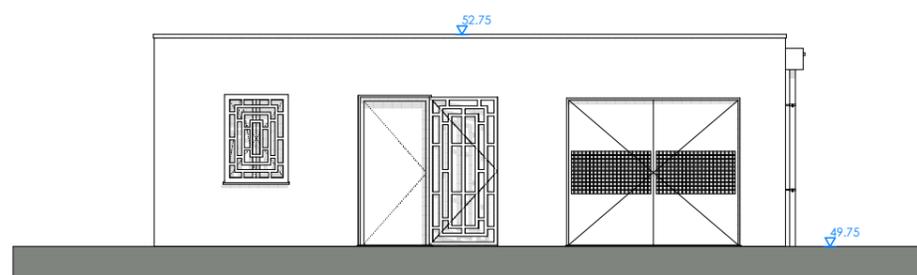
PLAN EXISTANT LOCAL GARDIEN & DDS
éch 1/100



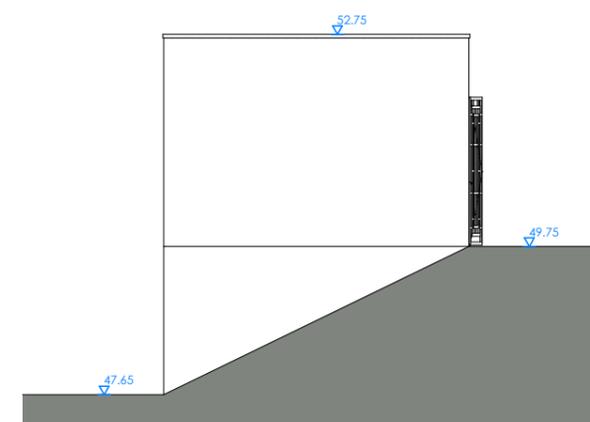
FACADE EST EXISTANTE
éch 1/100



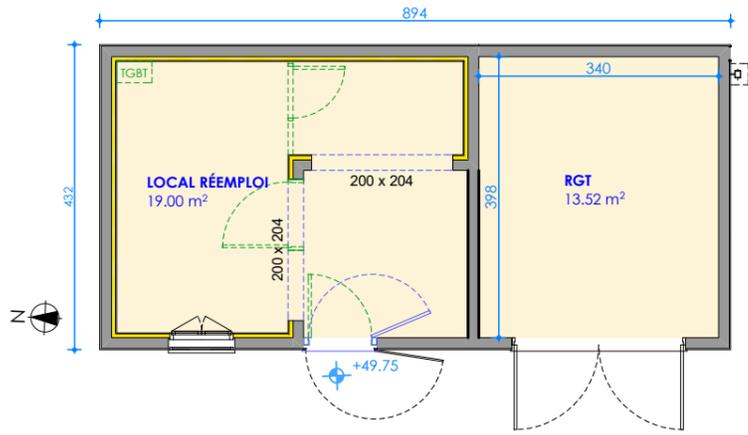
FACADE EST EXISTANTE
éch 1/100



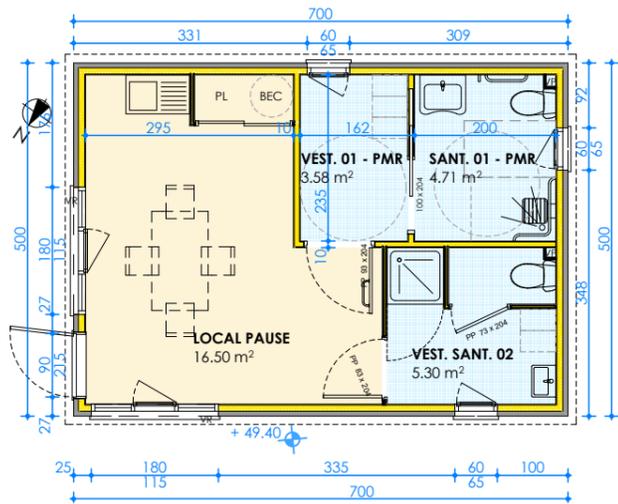
FACADE OUEST EXISTANTE
éch 1/100



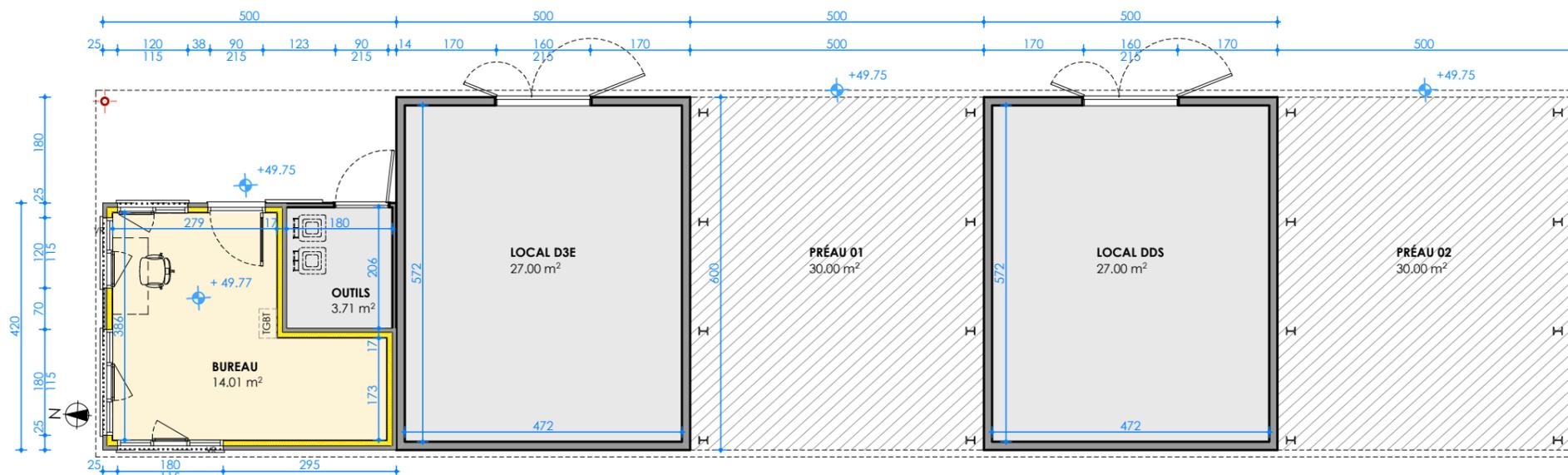
FACADE EST EXISTANTE
éch 1/100



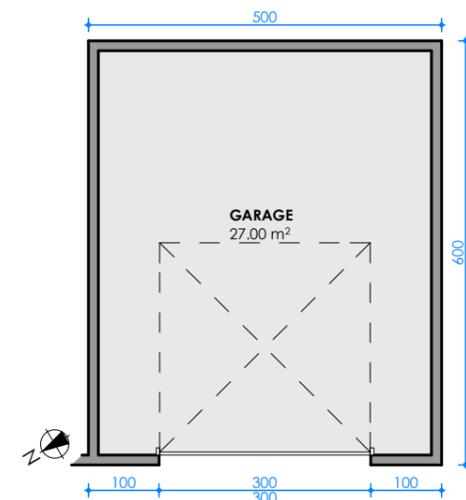
PLAN PROJETÉ : LOCAL RÉEMPLOI & RANGEMENT
éch 1/100



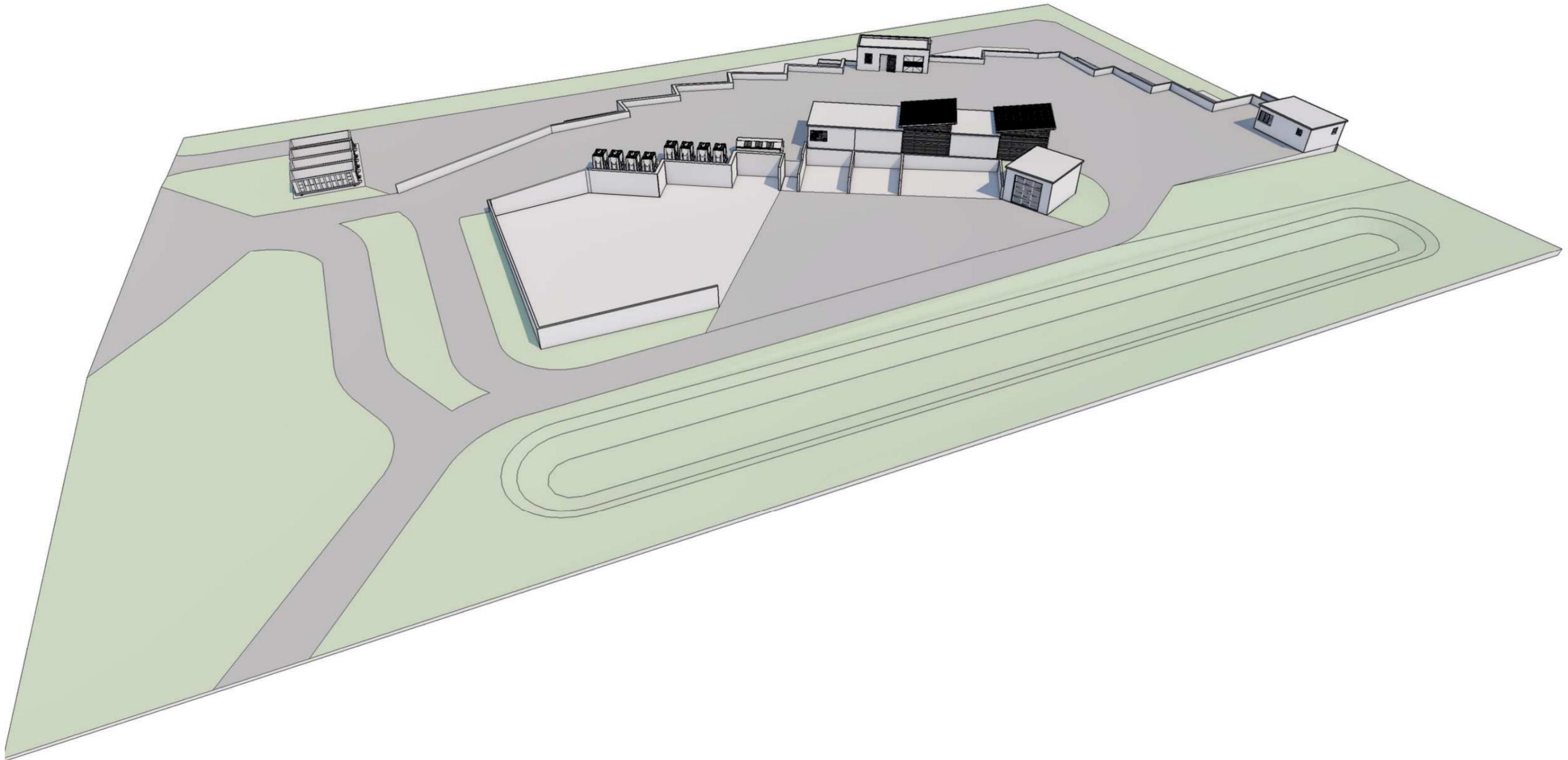
PLAN PROJETÉ : LOCAL PAUSE & VESTIAIRES
éch 1/100



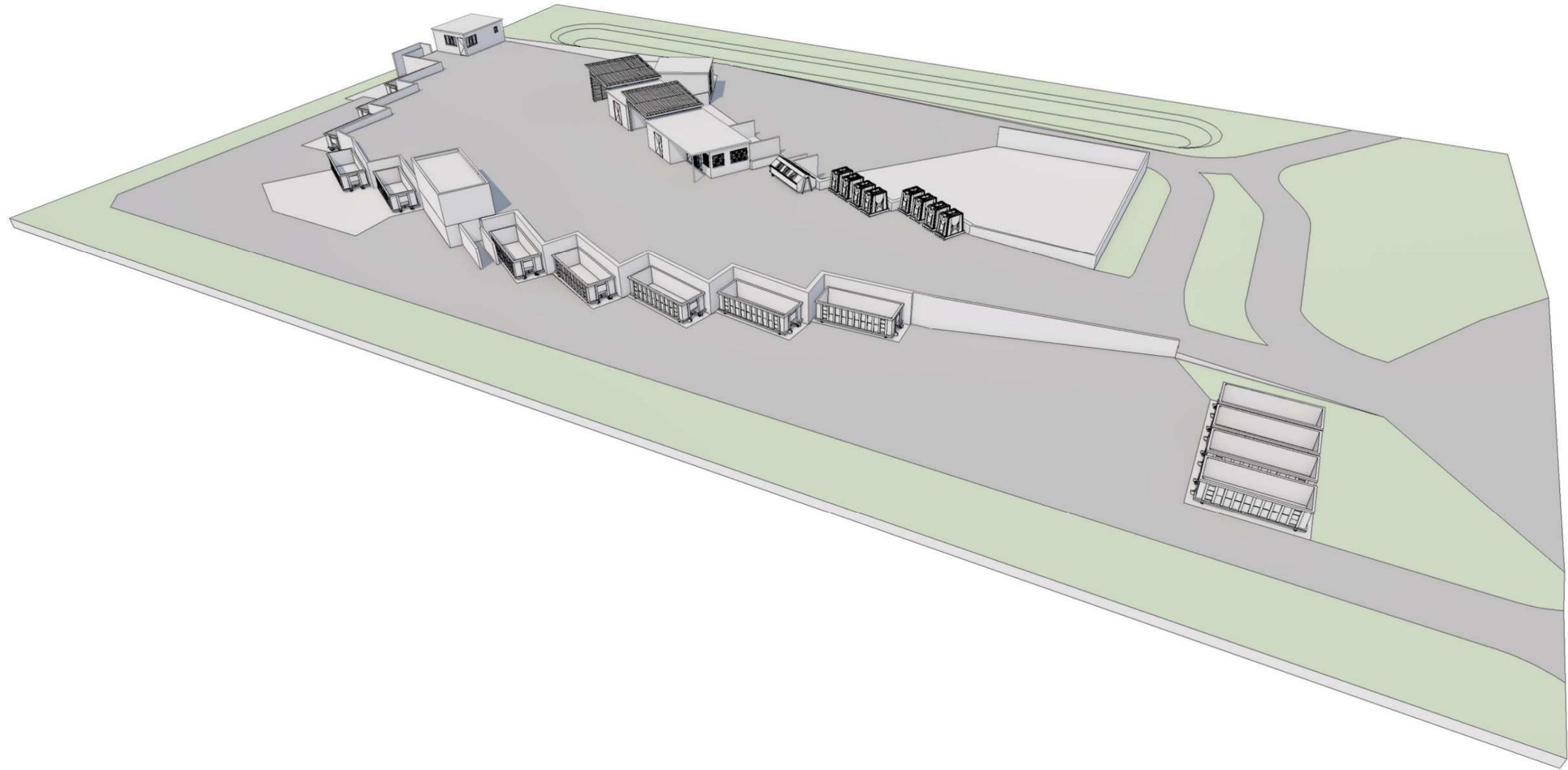
PLANS PROJETÉS : BUREAU, D3E, DDS & PRÉAUX
éch 1/100



PLAN PROJETÉ : GARAGE
éch 1/100



IMAGES NON CONTRACTUELLES



IMAGES NON CONTRACTUELLES

C.C. DE LA VALLEE DE CLISSON
RÉHABILITATION/EXTENSION DE LA DÉCHETERIE



COMMUNE DE REMOUILLE

REHABILITATION / EXTENSION D'UNE DECHETTERIE

AVANT-PROJET

NOTICE DE PRESENTATION

DOSSIER N°4.51.3151

JUILLET 2017



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------------------------|
| PREAMBULE | 2 |
| 1. LOCALISATION DU PROJET | 3 |
| 1.1. SITUATION GENERALE..... | 3 |
| 1.2. TERRAIN D'IMPLANTATION DU PROJET..... | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |
| 2. PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET | 4 |
| 2.1. PRINCIPE GENERAL..... | 5 |
| 2.2. DISPOSITIFS DE COLLECTE..... | 5 |
| 2.3. REVETEMENTS DE VOIRIES..... | 6 |
| 2.4. ELECTRICITE – TELEPHONE – EAU POTABLE | 6 |
| 2.5. PROTECTION INCENDIE..... | 7 |
| 2.6. ASSAINISSEMENT EAUX USEES..... | 7 |
| 2.7. ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES..... | 7 |
| 2.8. LOCAUX | 8 |
| 2.9. SIGNALETIQUE..... | 8 |
| 3. EVALUATION DU COUT DES TRAVAUX | 9 |

PREAMBULE

La Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine a confié à l'équipe composée du BE ARTELIA Ville et Transport et du cabinet d'architecte INSO l'opération de Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation / extension de la déchetterie communautaire de Rémouillé.

Le présent document constitue le dossier de présentation de l'Avant-projet de construction de cette installation.

1. LOCALISATION DU PROJET

1.1. SITUATION GENERALE

La déchetterie de Remouillé est située à l'Ouest de la Commune, à proximité de l'Autoroute A83.



1.2. LA DECHETTERIE EXISTANTE

La déchetterie existante est implantée sur une parcelle d'environ 1 ha.

Les installations (quais et locaux) sont concentrées sur la partie Ouest du terrain, la partie Est étant aujourd'hui vierge de construction.

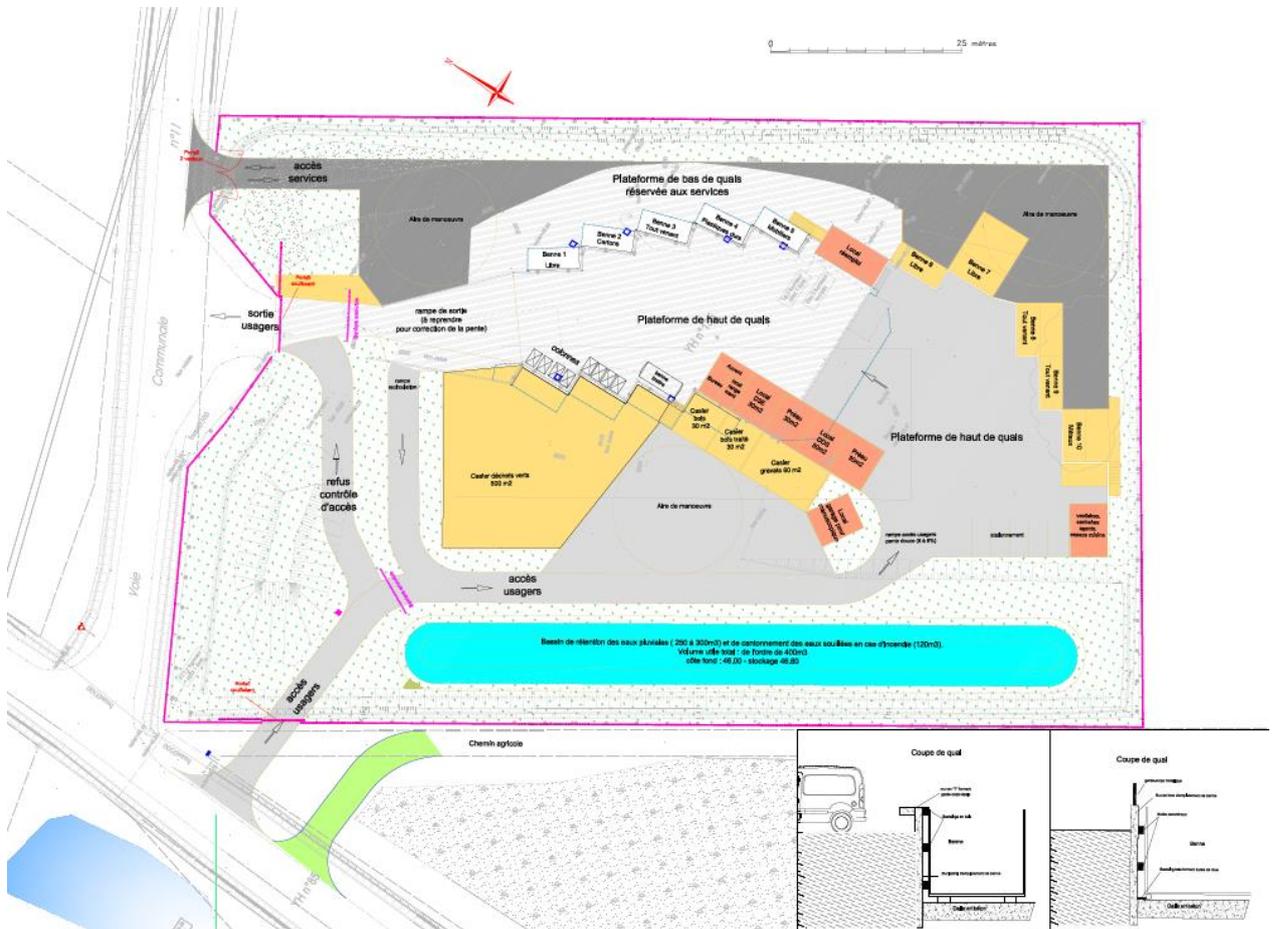
Les principales lacunes du schéma de fonctionnement existant résident :

- Dans le manque de filières,
- Dans le schéma de circulation avec circulation commune aux usagers et services, et haut de haut en forme « d'entonnoir ».



2. PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET

Voir plans complémentaires joints au dossier.



2.1. PRINCIPE GENERAL

Le principe général d'aménagement proposé est le suivant:

- Modification des circulations :
 - Séparation des flux usagers/services : mise en place d'un accès spécifique aux services d'exploitation,
 - Mise en place d'un sens de circulation « unique » pour les usagers :
 - Création d'une nouvelle entrée,
 - Transformation de l'accès existant en seule sortie,
- Extension de la plateforme de haut de quais, avec redistribution des bennes sur un seul alignement côté Ouest,
- Aménagement en bas de quais côté Est d'une zone de stockage en casiers accessible sans dénivelée depuis la nouvelle voie d'accès,
- Mise en place de nouveaux locaux,
- Mise en place d'une réserve incendie enterrée,
- Mise en place d'une bassin de gestion des eaux pluviales.

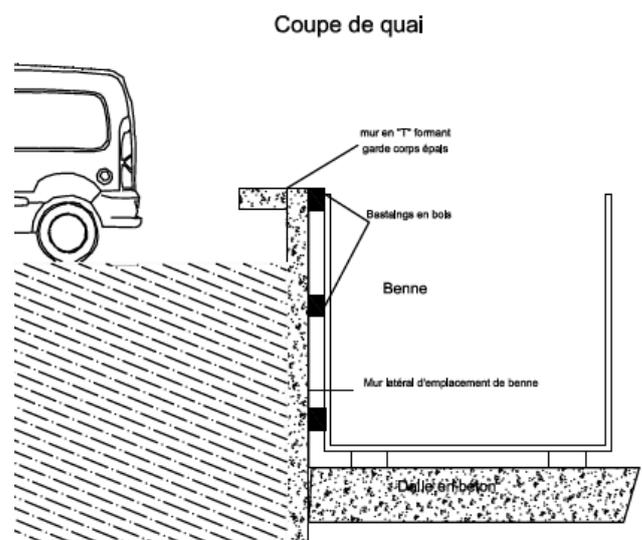
2.2. DISPOSITIFS DE COLLECTE

✚ Filières gérées en bennes :

Le principe d'aménagement proposé est le suivant, avec bennes adossées à un mur de quai débordant : ces ouvrages répondent ainsi à la norme des garde-corps épais (norme ERP).

Seront ainsi collectées :

- Tout-venant,
- Cartons,
- Mobiliers,
- Plastiques,



✚ Filières gérées sur plateforme secondaire :

- Bois : 2 casiers de 30m²
- Gravats : environ 60m²,
- Déchets verts : environ 500m².



Ce mode de gestion en casier implique de disposer sur site d'un engin de relevage. L'engin sera fourni par le prestataire en charge de l'exploitation.

✚ Filières gérées dans des locaux de stockage indépendants spécifiques sur plateforme en haut de quai :

- D3E (déchets électriques et électroménagers) : local spécifique.
- DDS (déchets ménagers spéciaux) : local spécifique.
- Huiles, piles, polystyrène... : sous préau spécifique.

✚ Autres filières sur plateforme en haut de quai :

- Emballages, verres, papiers : en colonnes.

2.3. REVETEMENTS DE VOIRIES

Les zones de dévolution des usagers et services seront principalement revêtues en enrobé.

Les zones spécifiques de stockage/manutention des bennes et de stockage en casier seront revêtues en béton.

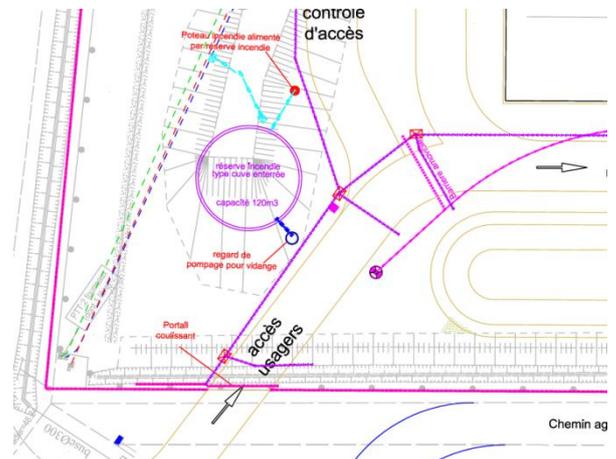
2.4. RESEAUX SOUPLES : EAU, ELECTRICITE, TELEPHONE

Le site existant est déjà alimenté en eau, électricité et téléphone. Ces réseaux internes seront adaptés pour desservir les nouveaux équipements

2.5. PROTECTION INCENDIE

Le réseau d'eau potable alimentant le site ne permettant pas la mise en place d'un poteau incendie, est prévue la construction d'une réserve incendie spécifique à la déchetterie.

Cette réserve sera réalisée via la pose d'une cuve enterrée sous espaces verts. Elle aura une capacité de 120 m³ conformément aux prescriptions du SDIS.



2.6. ASSAINISSEMENT EAUX USEES

Le site se trouve en zone d'assainissement non collectif.

La filière existante sera abandonnée et remplacée par un nouveau dispositif de type filtre à sable vertical.

2.7. ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

Les travaux d'aménagement projetés impliquent une restructuration du réseau de collecte des EP internes au site ainsi que la mise en place d'un bassin de gestion / rétention.

Les EP seront rejetées vers le fossée en rive de voie communale en aval de la parcelle, tel qu'aujourd'hui.

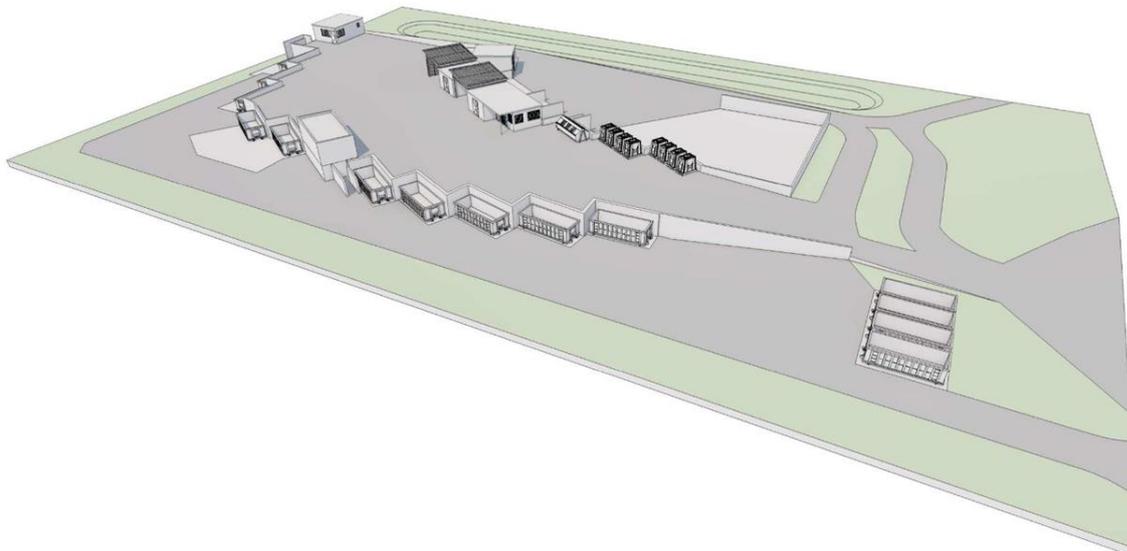
Avant rejet, ces eaux transiteront par le bassin qui permettra une rétention pour régulation des débits de restitution au milieu et le prétraitement des eaux avant rejet. Cet ouvrage permettra également l'isolement du site en cas de pollution accidentelle.

Le bassin de rétention sera muni à l'exutoire d'un dispositif de régulation des débits de rejets à 3/s. La capacité de rétention du bassin sera de l'ordre de 400m³ permettant le stockage:

- Des ruissellements générés sur l'installation par à une pluie décennale,
- Ainsi que d'un volume complémentaire de 120m³ pour collecte des eaux résiduelles en cas d'intervention des services du SDIS.

2.8. LOCAUX

Le descriptif des locaux projetés est fourni dans la notice spécifique jointe au dossier AVP établie par le cabinet INSO, dont sont extraites les vues ci-dessous présentant le projet.



2.9. SIGNALÉTIQUE

Afin d'assurer l'orientation des usagers sur site sont prévus des dispositifs de signalisation adaptés :

- Plan de la déchetterie en entrée de site,
- Numérotation des quais et casiers,
- Panneaux sur potence.



3. EVALUATION DU COUT DES TRAVAUX

Les estimations des coûts des travaux fournies ci-après sont établies sur la base des hypothèses et descriptifs du présent rapport et ne comprennent pas :

- Les coûts d'achat des fournitures suivantes : bennes, conteneurs, fûts, colonnes de tri...et autres accessoires de collectes et conditionnement des déchets,
- Les frais d'étude (intervention des géomètres, géotechnicien, maître d'œuvre, coordonnateur SPS,...),
- Les frais d'établissement des documents d'urbanisme et d'autorisation ICPE,
- Les frais d'acquisitions foncières,
- Les frais administratifs et financiers.

| Evaluation du coût des travaux - Montants exprimés en €uros HT | | |
|--|----------------------|---|
| Désignation | Montants en €uros HT | Commentaires |
| Travaux préparatoires - terrassements | 100 000 € | Nota : sous réserve d'étude géotechnique pour dimensionnement effectif des terrassements à effectuer. |
| Assainissement EU / EP | 80 000 € | Sont inclus : la relocalisation de la filière d'assainissement autonome, la création d'un bassin de rétention des EP et eaux souillées (en cas d'incendie). |
| Réseaux souples (y compris éclairage et réserve incendie) | 67 000 € | Refonte des réseaux existants, pose de fourreaux en attente pour contrôle d'accès et vidéosurveillance, renforcement de l'éclairage extérieur, réserve incendie de 120m3 |
| Génie-civil | 145 000 € | Murs de quais pour extension de la plateforme et murs de ceinture des plateformes de stockage bois, gravats, déchets verts, dallages en béton. |
| Voirie | 120 000 € | Solution de base avec plateformes de stockage des gravats et déchets verts en enrobé. Chiffrage sous réserve d'étude géotechnique pour dimensionnement des structures de voirie. |
| Locaux | 250 000 € | transformation local gardien en réemploi, locaux en béton préfabriqué : DDS, D3E, Bureau, Sanitaires/vestiaires, préaux |
| Equipements | 25 000 € | Garde-corps neufs sur extension de plateforme uniquement. Quais existants conservés en l'état (norme industrielle). Butées et bastings de protection sur emplacements de bennes (y compris sur emplacements existants conservés). |
| Signalétique | 6 000 € | Provision pour panneaux signalétique déchets, panneau d'entrée de site, etc.... |
| Clôtures - portails | 47 000 € | Provision pour mise en place de nouveaux portails suivant nouveaux accès, réfection de la clôture en façade et en arrière de la déchetterie (pas sur les côtés). |
| Espaces verts - plantations | 9 000 € | Provision pour réengazonnement et mise en place de haie en pourtour du site. |
| sous total en €uros HT | 849 000 € | |
| Frais annexes pour mémoire | | |
| Contrôle d'accès | 15 000 € | Eléments mis en œuvre ultérieurement par autre prestataire hors du présent marché, en cohérence avec les autres sites de la collectivité. |
| Vidéosurveillance | 15 000 € | |
| Frais de branchements de la déchetterie aux réseaux d'eau potable, d'électricité et de téléphone | pm | branchements existants |
| sous total en €uros HT | 30 000 € | |

ST HILAIRE DE RIEZ, le 27.07.2017

B. LE GUET
 ARTELIA